

LA SASKATCHEWAN ANNONCE LA JOURNÉE DU CHANDAIL ROSE DE LA CROIX-ROUGE

Le ministre de l'Éducation, Don Morgan, a annoncé que le 1^{er} avril 2015 est la *Journée du chandail rose* de la Croix-Rouge, pour mieux sensibiliser le public aux enjeux liés à l'intimidation en Saskatchewan et d'encourager les gens à se prononcer contre la discrimination, la violence et les mauvais traitements.

« Il est important que tous les jeunes se sentent en sécurité et soient soutenus dans leurs écoles et leurs collectivités; à cet égard, les élèves de la Saskatchewan montrent l'exemple partout dans la province et prennent position contre l'intimidation », a indiqué M. Morgan. « Ce travail crucial exige le soutien d'organismes communautaires comme la Croix-Rouge, à qui je suis reconnaissant de son dévouement à cette cause. »

En 2007, un élève du secondaire en Nouvelle-Écosse a été victime d'intimidation parce qu'il portait une chemise rose. Le lendemain, deux autres élèves ont apporté 50 chemises roses à l'école et les ont distribuées à leurs camarades de classe afin qu'ils les portent pour témoigner leur soutien à celui qui avait été la cible d'intimidation. À la suite de cet acte de courage des élèves, le fait de porter du rose est devenu un symbole de défense des victimes d'intimidation et de dénonciation des comportements intimidants.

La Croix-Rouge canadienne fait la promotion de cette journée depuis un certain nombre d'années et l'an dernier, 135 collectivités et 259 écoles de la Saskatchewan ont pris part à la *Journée du chandail rose*.

« Aujourd'hui, pendant toute la journée, plus de 40 000 élèves et adultes de l'ensemble de la Saskatchewan vont porter du rose pour affirmer que l'intimidation n'est plus socialement acceptable », a affirmé Cindy Fuchs, directrice provinciale de la Croix-Rouge canadienne en Saskatchewan. « Nous nous réjouissons que le gouvernement de la Saskatchewan reconnaisse à nouveau cette journée importante. »

Pour obtenir des conseils sur la prévention de l'intimidation et pour en savoir plus sur les programmes éducatifs de prévention de l'intimidation qu'offre la Croix-Rouge, communiquez avec votre bureau local ou visitez le site <http://www.croixrouge.ca/que-faisons-nous/prevention-de-la-violence-et-de-l-intimidation?lang=fr-CA>.

Pour en savoir plus sur les initiatives de lutte contre l'intimidation en Saskatchewan, veuillez visiter le site www.iamstronger.ca (en anglais seulement) et www.saskatchewan.ca/live/education-learning-and-child-care/anti-bullying (en anglais seulement).